



## La MEMN mesure l'impact positif des minéraliers en faveur de la préservation de la biodiversité

### Introduction

L'urgence de l'érosion de la biodiversité n'est plus à démontrer face aux constats scientifiques alarmants de la sixième extinction de masse. En France métropolitaine, de nombreuses espèces sont menacées de disparition.

**La préservation de la biodiversité des impluviums constitue la priorité des minéraliers et l'essence même de leurs métiers. Conscients que, de cette protection, dépendent la qualité et la pureté de l'eau minérale naturelle consommée par les Français**, les acteurs du secteur ont acquis un savoir-faire et se sont mobilisés depuis 30 ans dans des actions concrètes de préservation de la richesse de la biodiversité, en collaboration avec les acteurs locaux.

Dans ce contexte, la Maison des Eaux Minérales Naturelles a commandité un rapport auprès de Deloitte Sustainability, afin de recenser et d'évaluer toutes les actions de **protection de la biodiversité mises en place par les minéraliers sur les impluviums**. Cet inventaire des actions et leur évaluation vont permettre aux adhérents de la MEMN de mesurer la trajectoire de ces actions dans les années à venir mais aussi de **partager leurs bonnes pratiques au-delà de leur secteur**.

Ce bilan s'inscrit dans un agenda mondial qui met la biodiversité au cœur des préoccupations de tous : élus, entreprises, citoyens. Via la protection de la biodiversité, il s'agit de mettre en œuvre des actions fortes pour préserver les écosystèmes et inscrire toute activité économique dans la durabilité, avec en ligne de mire, la **lutte contre le changement climatique**. En effet, « *La bataille pour le climat et contre le dérèglement climatique est inextricablement liée à la préservation et à la restauration de la biodiversité* », comme l'a rappelé **Emmanuel Macron, Président de la République française**, lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille le 3 septembre 2021.

À l'approche de la 3<sup>e</sup> Stratégie Nationale pour la biodiversité, les minéraliers sont en phase avec les objectifs européens, nationaux et territoriaux et la Maison des Eaux Minérales Naturelles entend apporter sa pierre à l'édifice de la protection de la biodiversité.

La méthodologie employée pour mener cette étude a été menée en trois étapes :

- l'analyse de documents-sources transmis par les minéraliers et la construction d'indicateurs communs,
- la conduite d'entretien auprès de parties prenantes internes ou externes
- et enfin, la rédaction de ce rapport final à visée pédagogique pour que les bonnes pratiques recensées puissent servir à tous les acteurs impliqués dans la protection des sols et des nappes.

Le rapport réalisé au premier semestre 2021 permet d'établir un bilan des engagements des minéraliers en faveur de la protection de la biodiversité. Ces engagements peuvent prendre plusieurs formes : amélioration de la connaissance de la biodiversité sur les bassins de captage, diffusion de ces connaissances à un plus large public, état des lieux et suivi de la biodiversité locale, entretien des écosystèmes, restauration, réhabilitation des milieux de vie ou encore réduction des pollutions et lutte contre les espèces exotiques envahissantes.



## 1. Développer la connaissance de la biodiversité sur nos bassins de captage

Les minéraliers adhérents de la Maison des Eaux Minérales Naturelles (MEMN) ont pleinement conscience que **protéger la biodiversité** nécessite en amont d'en avoir **une connaissance précise et complète**. Par ailleurs, les impluviums sont des espaces très riches en biodiversité, c'est pourquoi ils ont mis en place plusieurs outils, en plus de ceux prévus par le cadre réglementaire sur ces zones afin de mieux connaître leur biodiversité.

- *Améliorer la connaissance de la biodiversité locale*

Cette amélioration se fait grâce aux outils existants, comme les Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ou encore les Trames Vertes, Bleues et Turquoises. D'autre part, les minéraliers ont commandité ou financé 59 inventaires ou comptages locaux depuis 2015, et recensé 370 espèces d'intérêt ou cible.

- *Diffuser et transmettre la connaissance de la biodiversité locale*

**En cohérence avec la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées à horizon 2030** qui vise à instaurer une meilleure implication des acteurs et une plus grande intégration territoriale des aires protégées, les minéraliers estiment essentiel de partager ces connaissances avec l'ensemble des acteurs ayant un impact sur la biodiversité locale.

100 000 personnes ont ainsi été sensibilisées par les minéraliers en 2019. Parmi elles des publics variés : visiteurs, citoyens, étudiants, agriculteurs...

- *Suivre et mesurer la biodiversité locale*

Les minéraliers travaillent en partenariat avec des experts afin de suivre et mesurer en temps réel la biodiversité locale, tels que l'entreprise sociétale BeeODiversity qui analyse le pollen pour recueillir des données sur la qualité écologique d'un impluvium donné.

## 2. Contribuer à la protection et la restauration de la biodiversité sur nos bassins de captage

Une fois les connaissances sur la biodiversité affinées, **les minéraliers mettent en place divers mécanismes pour protéger la biodiversité**, garante du bon fonctionnement de l'écosystème et donc de la pérennité de la ressource en eau.

- *Préserver et entretenir la biodiversité locale*

### Le cadre réglementaire

**Alors que le Plan Biodiversité national de la France publié en 2018** vise à limiter la consommation de l'espace et à préserver les milieux et protéger les écosystèmes et certaines espèces emblématiques, les minéraliers ont investi depuis 2015 plus de 2 millions d'euros dans des démarches visant à préserver la biodiversité locale. Au total, 40 km linéaire de haies et 25 213 arbres plantés sur les impluviums (soit 42% de la surface totale des impluviums).

- *Restaurer et réhabiliter pour favoriser la biodiversité locale*

La restauration des écosystèmes est une priorité, que ce soit au niveau européen avec la **Stratégie Biodiversité de l'Union Européenne** (mai 2020) qui vise à protéger les écosystèmes et à restaurer des écosystèmes terrestres et maritimes dégradés, ou au niveau français via le **Plan National de Relance et de Résilience** (avril 2021) qui inclut une Composante « Écologie et Biodiversité », vise à réduire les pressions sur la biodiversité au travers de développement de projets de restauration écologique notamment.

Les minéraliers restaurent ou renaturent les écosystèmes qui ont été dégradés par des activités humaines. Cette restauration peut prendre plusieurs formes comme la plantation d'arbres ou de haies ou la mise en place de l'agroforesterie.



- *Réduire les pollutions et leurs impacts sur la biodiversité*

Alors que les minéraliers sont implantées dans des zones couvertes par la **Stratégie Nationale pour les Aires Protégées à horizon 2030** (janvier 2021) qui vise à accompagner des activités durables au sein du réseau protégé, les minéraliers œuvrent en cohérence avec les objectifs des Agences de l'eau, pour répondre aux 3 défis majeurs pour l'eau et la biodiversité : les pollutions, le changement climatique et l'artificialisation des sols. Ils travaillent en étroite collaboration avec les agriculteurs pour réduire l'usage d'intrants sur les sols et mettre en place des pratiques d'agriculture durable.

- *Lutter contre les espèces exotiques envahissantes*

3,2 hectares ont été débarrassés d'espèces exotiques envahissantes grâce à diverses mesures : mises en place d'éco-pâturage ou arrachage. Ce travail se fait main dans la main avec les associations qui œuvrent sur le terrain : par exemple, avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2018 sur la lutte et un suivi ciblés sur la Renouée du Japon sur une zone d'impluvium.

## Conclusion

Forts de cette étude sur leur engagement pour protéger la biodiversité, les minéraliers ont à cœur de pouvoir partager les bonnes pratiques recensées dans ce rapport avec le maximum d'acteurs impliqués dans la gestion des sols et des nappes, afin de renforcer la protection de la biodiversité sur tout le territoire, en cohérence avec les grands axes de la prochaine stratégie nationale pour la biodiversité, qui vise à enrayer la disparition des espèces et la dégradation des écosystèmes d'ici à 2030.

Pour retrouver l'étude complète, rendez-vous sur notre site internet, à l'adresse suivante :

<https://eaumineralnaturelle.fr/gouttes-dactu/05/26/comment-protéger-la-biodiversité-de-nos-impluviums.htm>